



## MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Sanction minimale

Val-de-Travers – Couvet BF 3747 – Site Dubied 10

Description de l'ouvrage : Autorisation ordinaire rétroactive de antennes adaptives avec facteur de correction

Affectation parcelle : ZI

Requérant(s) : Sunrise Sàrl, M. José Da Silva Couto, En Budron H10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Auteur des plans : Axians Suisse SA, Mike Fridelance, En Budron H10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

SATAC : 119915

Décision spéciale : Distance à l'espace réservé aux cours d'eau

Affichage :

- Site internet communal : [www.val-de-travers.ch](http://www.val-de-travers.ch) → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **13 janvier 2025**.

Val-de-Travers, le 13 décembre 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

